

dans les poursuites où la couronne est concernée.

Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans Manitoba.

Acte concernant le capital de la Compagnie du chemin de fer Grand-Occidental, et pour la capitalisation de certaines charges et obligations.

Acte pour amender "l'Acte des marques de commerce et des dessins de fabrique de 1868."

Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Association des commis voyageurs du Canada.

Acte pour amender l'acte trente-huit Victoria, chapitre quatre-vingt-treize, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne d'Eclairage au Gaz."

Acte pour permettre à la Compagnie Manufacturière de Welland Vale d'obtenir le prolongement d'un brevet d'invention appelé "*Rodden's Improved Capped Ferrule or Socket*."

Acte pour amender les actes concernant la "Compagnie d'Assurance et de Placement des Citoyens," et pour changer le nom de cette compagnie en celui de "Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada."

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du Pont Suspendu de Clifton."

Acte pour réglementer le passage des cours d'eau navigables par les compagnies de chemins de fer ou autres, incorporées en vertu d'actes provinciaux.

Acte pour établir des dispositions pour la liquidation des banques incorporées insolvables.

Acte pour amender l'Acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie de Commerce Maritime du Canada.

Acte pour confirmer la fusion de la Banque Royale du Canada, et pour constituer en corporation la Banque Consolidée du Canada.

Acte concernant la corruption des témoins aux procès criminels.

Acte pour amender l'Acte trente-cinq Victoria, chapitre cent onze, intitulé: Acte pour incorporer la Compa-

gnie pour l'impression et la publication du *Mail*, (responsabilité limitée.)"

Acte pour étendre les dispositions de l'Acte trente et un Victoria, chapitre trente-trois, au sujet de la pension de retraite des Juges, au Juge en Chef et aux Juges de la Cour d'Erreur et d'Appel de la Province d'Ontario.

Acte pour proroger l'époque du commencement et de l'achèvement du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la rive du lac Ontario, et pour d'autres fins.

Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire.

Acte pour autoriser les actionnaires de la "Société de Construction Permanente et d'Epargnes de Ste. Catherine, La Sécurité," à changer le nom de cette Société en celui de "Compagnie de Prêt et d'Epargnes La Sécurité."

Acte pour étendre les dispositions de "l'Acte concernant la Compagnie d'Amélioration du Haut de l'Outaouais."

Acte pour amender l'Acte incorporant "La Compagnie du Gaz d'Outaouais," pour confirmer une résolution de ses actionnaires à l'effet de placer les actions privilégiées et ordinaires sur le même pied, et pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs comme corporation.

Acte pour continuer pendant un temps limité la Compagnie du Pont du Canada et de la Rivière Détroit comme corporation.

Acte concernant la Banque des Artisans.

Acte pour amender l'Acte trente et un Victoria, chapitre trois, concernant l'indemnité des membres des deux Chambres du Parlement.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Banque St. Jean-Baptiste.

Acte pour amender l'Acte trente et un Victoria, chapitre cinq, au sujet des Comptes Publics.

Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du Canada.

Acte pour amender l'Acte des statistiques des chemins de fer.

Acte pour dissiper les doutes au sujet des actes ci-dessous mentionnés, concernant les Commissaires du Havre de Montréal, et pour les amender.

Acte pour amender l'acte trente-huit Victoria, chapitre vingt-trois, concer-